



## NOS FORMATIONS



VÉLO

NEW



DÉCOUVREZ-EN PLUS

### CONTENU DE LA FORMATION

#### 1. ANATOMIE ET BIOMÉCANIQUE DU PIED EN VÉLO (10%)

- Connaissance de base : anatomie, morphotype, dimension, analyse
- Biomécanique et fonctionnement du pied dans un mouvement

#### 2. INTRODUCTION D'UNE ANALYSE PIED DANS UNE ANALYSE POSTURALE (20%)

- Analyse des différents pieds : DVMP
- Analyse posturale et positionnement, alignement du pied en vélo
- Analyse avec outils mécaniques et digitaux

#### 3. TECHNIQUES DE MOULAGE DE SEMELLE (40%)

- Apprentissage du moulage de semelles 100% personnalisées
- Apprentissage du ponçage de semelles

#### 4. LES SOLUTIONS DE CONFORT (10%)

- Construction des chaussures de vélo et état des lieux du marché
- Apports techniques sur les solutions de confort : semelles / chaussettes et accessoires
- Réponse aux problèmes et solutions

#### 5. LES ATELIERS PRATIQUES (20%)

- Apprentissage et manipulation des outils d'analyse du pied (mécaniques ou digitaux) avec des mises en situations
- Personnalisation de semelles : moulage, découpe, ponçage
- Apprentissage des déformations de chaussures en shoeftitting

### OBJECTIFS

1. Connaître la construction d'une chaussure de vélo et les différents volumes chaussant.
2. Connaître la biomécanique et anatomie des différents types de pieds, leurs problèmes principaux et certaines solutions, toujours dans un objectif de confort et performance en vélo.
3. Intégrer l'analyse biomécanique et anatomique du pied dans une étude posturale.
4. Connaître les étapes de la vente de la chaussure, répondre aux besoins du client et proposer des solutions adaptées.
5. Réaliser des semelles thermoformables 100% personnalisées.
6. Réaliser des déformations de chaussures et shoeftitting.

**Durée :** 1 jour

**Prix :** 400€ HT /apprenant.

Hébergement entre les journées de formation, repas et dotations produits Sidas/Therm-lc inclus.

**Inscription :** [www.sidas.academy](http://www.sidas.academy)

### LES PLUS DE NOTRE FORMATION :

- SHOEFTITTING BOOK
- DIPLÔME
- PRODUITS DE NOS PARTENAIRES